Ville de
FONTAINE-L'ÉVÊQUE

Département Technique Cadre de vie

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
Projet de la Catégorie C
sans étude d'incidences avec dérogation au Plan de secteur

N./Réf : TCDV_BEEA_026_2026_F_MLG

Réf. SPW : 10026224

Concerne la demande de CAP'S & CO Solutions, en vue d'obtenir un Permis Unique pour :

Pouvoir construire un bâtiment de structure légère et démontable de 230 m² ainsi que l'aménagement de trois enclos extérieurs de 500 m² chacun et un enclos de 3000m², sur un terrain de 30.000 m² en zone agricole au plan de secteur, destinés à une pension canine de maximum 20 chiens.
Classe 2
Dérogation au Plan de secteur
rue Saint-Christophe, 36 à 6140 Fontaine-l'Evêque

En exécution du livre Ier, Tite III du Code de l'Environnement et plus particulièrement de l'article D.29-1 § 5 1°, le projet relève de la Catégorie C et est soumis à enquête publique.
L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.29-13, 2°, la durée de l'enquête est de 15 jours.

Le fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante :
Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources naturelles et Environnement – Département des Permis et Autorisations – Direction de Charleroi - Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi
Le fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante :
Service Public de Wallonie – Territoire, Logement, Patrimoine et Energie – Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme – Direction du Hainaut II - Rue de l'Ecluse 22 à 6600 Charleroi

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture et de fin d'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
20/11/2026	**26/11/2026 au 11/12/2026**	Administration communale Département Technique Cadre de vie ruelle aux Loups,2 à 6140 Fontaine-L'Evêque **Le 14/12/2026 à 11H30**	Collège communal Rue du Château(F-E), 1 6140 Fontaine-l'Evêque ou par mail à environnement@villedefontaine.be

Les délais de l'enquête publique sont suspendus du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1 janvier.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité compétente dans ce dossier pour statuer sur la demande est : La Ville de Fontaine-L'Evêque

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête à l'adresse suivante : **ruelle aux Loups, 2 à 6140 Fontaine-l'Evêque le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous ;**

Le dossier peut toutefois être consulté tous les mardis durant l'enquête publique jusqu'à 18h uniquement sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du **service Environnement – 071/54.81.31.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête :

-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue du Château, 1 à 6140 Fontaine-l'Evêque**,

-par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@villedefontaine.be

-remises au **Service Environnement** dont le bureau se trouve **ruelle aux Loups, 2 à 6140 Fontaine-l'Evêque.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du **Service Environnement** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **ruelle aux Loups, 2 à 6140 Fontaine-l'Evêque**, le **14/12/2026 à 11h30.**

A Fontaine-l'Evêque, le 20 novembre 2026

La Directrice générale,

(s) Laurence BOULANGER

VILLE DE FONTAINE-L'EVEQUE - HAINAUT -

Le Bourgmestre,

(s) Gianni GALLUZZO